

Relations avec les institutions de la Croix-Rouge et les institutions internationales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1950)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

II. Relations avec les Institutions de la Croix-Rouge et les Institutions internationales

RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET AVEC LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

Le CICR a maintenu et développé ses rapports avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Les lettres échangées avec celles-ci représentent 20% de son courrier total. Indépendamment de la correspondance, le CICR s'est tenu en contact avec les Sociétés nationales, tant par les visites que firent ses représentants que par celles qu'il reçut d'un grand nombre de personnalités.

Le CICR est également resté en liaison constante avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge selon l'usage établi. Des réunions périodiques ont permis aux secrétaires des deux institutions de régler rapidement les affaires d'intérêt commun.

En octobre, le CICR a assisté, sur l'invitation de la Ligue, au Conseil des Gouverneurs, qui s'est tenu à Monaco. C'est au cours de cette session que S.E. le juge Emile Sandström, président de la Croix-Rouge suédoise, fut élu président du Conseil des Gouverneurs, succédant ainsi à M. Bsail O'Connor.

COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

La Commission permanente de la Croix-Rouge internationale s'est réunie à Genève le 11 mai en séance plénière, sous la présidence de M. Ali Rana Tarhan, président du Croissant-Rouge turc. Elle a pris acte de l'œuvre accomplie en Palestine par la Croix-Rouge internationale, alors que venait de prendre

fin, le 30 avril 1950, la mission assumée sur l'invitation des Nations Unies ¹.

La Commission s'est réunie à nouveau à Monaco en octobre, à l'issue du Conseil des Gouverneurs de la Ligue, sous la présidence de M. l'ambassadeur A. François-Poncet.

La Conférence des trois présidents a siégé en outre à Genève les 10 février et 22 juillet pour examiner les affaires courantes, notamment le développement de l'action entreprise pour le rapatriement des enfants grecs et les différentes démarches du CICR en Corée et aux Moluques du Sud, en raison des événements.

Lors de ces réunions, communication a été donnée des mesures prises par la Croix-Rouge américaine en vue d'organiser la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui doit avoir lieu à Washington en octobre 1952.

RECONNAISSANCE DE SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE

Au cours de l'année, le CICR a, conformément à l'article 4, al. c), de ses Statuts, reconnu deux nouvelles Sociétés nationales de la Croix-Rouge :

la *Croix-Rouge indonésienne*, le 15 juin et
la *Croix-Rouge de Saint-Marin*, le 19 octobre 1950.

REPRÉSENTANTS DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE AUPRÈS DU CICR

Les personnalités dont les noms suivent ont continué de représenter, auprès du CICR, la Croix-Rouge nationale à laquelle elles appartiennent :

Croix-Rouge américaine. — M. Henry W. Dunning ;
Croix-Rouge brésilienne. — M. T.W. Sloper ;

¹ Voir, ci-dessous, p. 76.

Croix-Rouge cubaine. — M. Alfonso Hernandez Catà ;
Croix-Rouge française. — M. Charles Guillon ;
Croix-Rouge hellénique. — D^r Spiro Marmora ;
Croix-Rouge italienne. — Prof. Luigi Carozzi ;
Croix-Rouge mexicaine. — M^{me} Abril de Rueda, déléguée ;
M. J.J.G. de Rueda, délégué-adjoint ;
Croix-Rouge néerlandaise. — D^r Charles Bernard ;
Croix-Rouge polonaise. — D^r Konstantin Rudzinski ;
Croix-Rouge portugaise. — M. le D^r Abilio Gonçalves Countinho ;
Croix-Rouge uruguayenne. — M. Hector J. Blanco.

Le Gouvernement d'Israël a désigné, comme son représentant a.i. auprès du CICR, le D^r M. Kahany.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le CICR a continué d'entretenir ses relations habituelles avec les représentants à Genève de nombreuses institutions humanitaires, telles que le Service social international, et les Sociétés membres du « Cartel », à savoir : l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Gens (YMCA) ; Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles (YWCA) ; Caritas catholica internationalis ; Centre d'entr'aide internationale aux populations civiles ; Conseil œcuménique des Eglises (en formation) ; Comité d'entr'aide de la Société des Amis américains (Quakers) ; Fonds mondial de secours aux étudiants ; Union OSE pour la santé et l'hygiène parmi les populations juives ; Union internationale de protection de l'enfance.

Du 10 au 16 janvier, le CICR a pris part à la Conférence des Organisations non gouvernementales réunie à Genève sous les auspices du Secrétariat général des Nations Unies et de l'Organisation internationale du Travail. Cette Conférence a émis des vœux relatifs à la protection des « migrants », et à la suppression de l'apatridie. Au cours des séances, et sur la proposition du représentant du CICR, la parole fut donnée à M. Aghababian, auteur de nombreuses études sur la condition des réfugiés et créateur de l'AGIUS en Italie, pour exposer ses idées relatives à l'Assistance juridique internationale.

Ces mêmes idées furent examinées à nouveau en octobre au cours d'une réunion convoquée par le Centre d'entr'aide internationale, et à laquelle s'étaient fait représenter les Sociétés précitées membres du « Cartel ». Les résultats de cette conférence seront examinés au chapitre V, ci-dessous, qui traite de l'aide du CICR aux populations civiles ¹.

En mars, les docteurs Ernest Gloor et Alec Cramer et M. Pictet se sont rendus à Monaco pour participer aux travaux de l'Office de documentation du Congrès de Médecine et de pharmacie militaires.

En août, le docteur Ernest Gloor a participé à une session de trois jours, tenue à Paris, du Comité international pour la transfusion sanguine.

MISSIONS SPÉCIALES

Le CICR, n'ayant aucune représentation permanente dans certains pays où il a pourtant d'importants contacts à maintenir, a dû augmenter le nombre des missions temporaires confiées tant à son Président qu'à des membres de la Direction ou des Services.

Le nombre total de ces missions s'est élevé à 58 en 1950, alors qu'il n'était que de 28 en 1945, époque où le chiffre des délégations permanentes atteignait son maximum.

MISSIONS DU PRÉSIDENT

En mars, M. Paul Ruegger s'est rendu en Orient afin de visiter les établissements du Commissariat pour l'aide aux réfugiés de Palestine. A l'occasion de ce voyage, il a été reçu en audience, le 17 mars, par S.E. le président de la République syrienne. Le Commissaire du CICR en Palestine, M. Alfred Escher, l'accompagnait.

Le Président visita avec M. Escher, les centres de Jéricho, Naplouse, Bethléem et Ramallah. Il se rendit ensuite à Jérusalem, où il reçut, le 22 mars, au Centre d'assistance et d'aide médicale, créé en faveur des indigents n'ayant pas le statut de

¹ Voir, ci-dessous, p. 43 : *Assistance juridique internationale*.

réfugiés, une adresse de remerciements, signée du maire de Jérusalem, des patriarches arménien copte, latin, orthodoxe, de l'évêque anglican et de nombreux mukhtars, pour l'œuvre du Comité en Palestine depuis 1948.

S'étant ensuite rendu à Amman, M. Paul Ruegger y fut reçu en audience par S.M. le roi Abdallah de Jordanie.

Le 23 mars, à Beyrouth, il prit contact avec les représentants des autorités, du corps diplomatique, de l'armée, de la Croix-Rouge du Liban, ainsi qu'avec les délégués et leurs collaborateurs. Il fut ensuite reçu par S.E. le président de la République du Liban, M. Bechara El Khoury.

S'étant rendu en Irak, en compagnie de MM. Escher et de Cocatrix, délégué au Caire, il fut reçu à l'aérodrome par le directeur du Protocole et par les membres du Croissant-Rouge irakien. Au cours de la réception offerte par le Croissant-Rouge et le Comité des Dames, M. Paul Ruegger eut un long entretien avec le président du Croissant-Rouge irakien, M. Archad el Omary, et put également s'entretenir avec M. Saleh Jeber, ministre de l'Intérieur et président p.i. du Gouvernement irakien. Il fut enfin reçu en audience par S.A. le prince régent.

Durant le séjour qu'il fit ensuite en Israël, M. Paul Ruegger visita, entre autres, les établissements du CICR à Nazareth et à Haïfa. Il examina au cours de longs et cordiaux entretiens avec M. Sharett, ministre des Affaires étrangères de l'Etat d'Israël, le problème des réfugiés au Moyen-Orient, ainsi qu'un certain nombre de questions d'intérêt commun pour le Gouvernement d'Israël et le CICR.

Au cours de son voyage au Proche-Orient, le Président s'est assuré des conditions dans lesquelles allaient être poursuivies par d'autres organismes internationaux les œuvres dirigées alors en Palestine par le Comité, conformément à ses accords avec les Nations Unies.

A la fin de mai et au début de juin, le Président du CICR, accompagné de MM. Max Wolf et David de Traz, s'est rendu au Canada et aux Etats-Unis. Arrivé à Ottawa le 22 mai, il a été reçu le jour même par M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, puis le lendemain par M. Claxton, membre du Cabinet, et plusieurs chefs de services. Au cours d'une séance

à la Chambre des Communes, M. Claxton a évoqué la sollicitude du CICR à l'égard des prisonniers de guerre canadiens. M. Ruegger et ses collaborateurs ont été reçus au siège central de la Croix-Rouge canadienne, à Toronto, le 25 mai.

Le Président et M^{me} Ruegger furent ensuite, pendant six jours, les hôtes du général Marshall, président de la Croix-Rouge américaine, et de M^{me} Marshall. Durant ce séjour M. Ruegger et ses collaborateurs ont eu de nombreux entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge américaine. Le Président a fait une conférence sur les tâches qui s'imposent encore d'urgence au monde de la Croix-Rouge, puis il a visité plusieurs établissements de la Croix-Rouge américaine qui, indépendamment de son action internationale, a organisé des groupements de jeunesse comptant dix-neuf millions d'adhérents.

Du 8 au 20 novembre une mission, dirigée par le Président, s'est rendue à Moscou afin d'y prendre contact avec la Présidence de l'Alliance des Croix et Croissants-Rouges de l'URSS. Cette mission comprenait, outre M. et M^{me} Paul Ruegger, MM. le D^r Ernest Gloor, Rodolfo Olgiati, Frédéric Siordet, Max Wolf et David de Traz. Le voyage a eu lieu jusqu'à Prague par avion spécial de la Swissair, de Prague à Moscou par avion de l'Aeroflota soviétique. M. Paul Ruegger et ses collègues ont apprécié l'aimable accueil que leur ont réservé MM. Holodkov, président, et les membres du Comité exécutif de l'Alliance, ainsi que l'esprit dans lequel se sont déroulées, pendant une semaine, les séances de travail. Le 17 novembre, le Président du CICR et le D^r Ernest Gloor ont eu un entretien au ministère des Affaires étrangères de l'URSS avec M. Gromyko, vice-ministre en charge.

Au cours du voyage de retour, profitant d'un arrêt causé par les intempéries, la mission a pu prendre contact à Minsk, capitale de la Biélorussie, avec le président de la Croix-Rouge de cette République soviétique.

Au début de décembre, le CICR, titulaire à deux reprises, en 1917 et 1944, du Prix Nobel de la Paix, a été convié à Oslo pour participer aux cérémonies du cinquantenaire de cette Fondation. M. Jean Duchosal y accompagnait M. Paul Ruegger. S.M. le roi Haakon et M. le ministre des Affaires étrangères ont donné audience au Président du CICR.

Au retour, M. Paul Ruegger s'est arrêté à Stockholm, où il a pu s'entretenir avec M. Uden, ministre des Affaires étrangères de Suède, ainsi qu'avec les dirigeants de la Croix-Rouge suédoise.

A Copenhague, M. Hansen, président de la Croix-Rouge danoise, ainsi que M. Hammerich, ancien président, et les membres directeurs de cette Société, lui ont réservé le meilleur accueil. Le lendemain, 5 décembre, le Président a été reçu par S.M. le roi Frédéric à Amalienborg, et s'est entretenu avec M. Bjoerne Kraft, ministre des Affaires étrangères.

AUTRES MISSIONS

Parmi les missions confiées à d'autres membres du CICR ou chefs de Services, nous mentionnerons :

La mission de M. G. Meyer-Moro à Francfort (janvier) ; de MM. R. Olgiati et F. Ehrenhold à Salzbourg (janvier) ; de M. R. Bovey à Milan (janvier) ; de MM. P. Carry, F. Siordet et R. Bovey à Paris (janvier) ; du Dr R. Marti en Palestine (février) ; de M. D. de Traz et du Dr R. Marti à Karachi et New Delhi (mars) ; de MM. R. Olgiati, F. Ehrenhold et M. Borsinger à Berlin (mars) ; de M. Beckh à Munich (mars) ; de M. R. Gallopin à Bonn (mars) ; de M. Siordet à Paris (mars) ; de MM. Roth et Colombo à Athènes (avril-mai) ; de M. Olgiati à Berlin (mai) ; de M. Siordet à Prague (mai) ; de M. R. Gallopin aux Etats-Unis (juin) ; de M^{lle} D. Werner à Rome (juin) ; de M. de Cocatrix à Bagdad (août) ; du Dr E. Gloor, accompagné de M. E. de Weck, à Belgrade (octobre) ; de MM. Pictet, Pilloud et Borsinger à Baden-Baden (novembre) ; de M. Pilloud à Paris (novembre) ; de MM. Siordet et Michel à Bangkok, Rangoon, Saïgon, Hanoï et Singapour (décembre).